

**AER: Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM /2020 du 23/11/2020, pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER, pour la période du 01ier janvier au 31 décembre 2021. EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Le Directeur général de l'AER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER pour le compte de l'exercice 2021.

**2. Consistance des prestation**

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres portent sur la surveillance et la sécurisation des locaux de l'AER pour le compte de l'exercice 2021 telles que décrites dans les termes de référence contenus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les prestations seront réparties ainsi qui suit :

- Immeuble siège de l'AER sis au Quartier Nylon Bastos à Yaoundé ;

- Résidence du Directeur Général sis à Ngoussou, derrière Pharmacie Bleue à Yaoundé ;
- Résidence du Directeur Général Adjoint sis à Mimboman à Yaoundé ;
- Locaux AER sis à Omnisport (DET) ;
- Locaux AER sis au quartier Bastos (lieu-dit ambassade d'Italie) à Yaoundé (RUMPI);
- Locaux AER sis au quartier Bastos (Dragage, 2è entrée SHN) à Yaoundé (PERACE) ;
- Locaux AER sis au quartier Etoudi à Yaoundé (Immeuble ECOBANK) ;
- Locaux AER Magasin (Huawei) sis au quartier Nkoabang à Yaoundé ;
- Locaux AER Magasin (Huawei) à Ngaoundéré ;
- Antenne AER du Nord-Ouest à Bamenda (Foncha Street) ;
- Antenne AER du Nord à Garoua (Marouaré).

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cinquante six millions (56 000 000) de francs CFA.

### **4. Délai de livraison**

Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1er janvier au 31 décembre 2021, soit douze (12) mois.

### **5. Allotissement**

Lot unique

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux sociétés de droit camerounais, spécialisées dans la surveillance et la sécurité des locaux, agréé par l'autorité compétente.

### **7. Financement**

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de l'AER, exercice 2021.

## **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative et des Ressources Humaines / Service des Marchés à l'Immeuble siège de l'AER sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, dès publication du présent avis.

## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative et des Ressources Humaines / Service des Marchés à l'immeuble siège de l'AER, sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de soixante-neuf mille (69 000) francs CFA dans le Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP N°335988 ouvert auprès de la BICEC Yaoundé, Agence Centrale. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés, au Service des Marchés de l'AER, sis au quartier Nylon Bastos, à Yaoundé, au plus tard le 16/12/2020 à 14 heures précises, et devra porter la mention suivante :

### **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°009/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 du 23/11/2020, pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER, pour la période du 01er janvier au 31 décembre 2021.**

**EN PROCEDURE D'URGENCE.**

**'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'.**

## **11. Cautionnement provisoire**

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de un million cent vingt mille (1 120 000) francs CFA, établie

par un établissement financier agréée par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

La date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à celle du lancement du présent Appel d'Offres.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du RPA0.

La date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à celle de lancement de la consultation.

## **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des dossiers administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/12/2020 dans la salle de conférences de l'AER à partir de 15 heures, par la CIPM-AER, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **14. Critères d'évaluation**

### **Critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet, 48 heures après l'ouverture des plis
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence de la caution de soumission ;

- Absence d’agrément délivré par l’autorité compétente ;
- Note technique inférieure à 75% ou 18/24 de oui.

### **Critères essentiels**

- Présentation générale de l’offre ;
- Références professionnelles (réalisations similaires accompagnées de justificatifs) ;
- Moyens humains (effectifs, qualifications, expérience du personnel employé, etc.) ;
- Moyens logistiques et méthodes ;
- Représentativité et organisation du travail.

### **Critères d’évaluation technique**

Critères	Notation (binaire)
Présentation général de l’offre	Oui/Non
Références du soumissionnaire dans les prestations similaire durant les cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché)	Oui/Non
Moyens humains (effectifs, qualifications, expérience du personnel employé, etc)	Oui/Non
Moyens logistiques et méthodes (matériels de travail, moyens de contrôle□.)	Oui/Non
Représentativité dans différentes villes où travaille l’AER et organisation du travail (liaison avec le point focal de l’AER)	Oui/Non
<b>TOTAL</b>	<b>5 Oui/Non</b>

### **Méthode de sélection**

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du moins-disant, conformément aux procédures décrites dans le présent Appel d’Offres et le Code des Marchés Publics.

### **15. Attribution**

Le Maître d’Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire

présentant une offre remplissant les critères de qualifications techniques et financiers requises et dont l'offre est évaluée la moins-disant.

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite de remise des offres.

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Administrative et des ressources Humaines / Service des Marchés à l'immeuble siège de l'AER, sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, BP 30704, Tél : 222 21 23 84/85, Fax : 222 21 23 81.

**YAOUNDE le 23 Novembre 2020**

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOUSSA OUSMANOU

[Télécharger le DAO](#)

---

**MINTP: AVIS DE DEMANDE DE  
COTATION N°  
106/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2021  
DU 02 novembre 2020 EN  
PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA  
SECURISATION DES LOCAUX DE**

# CERTAINS SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.

[Télécharger le DAO](#)

## 1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la réalisation des prestations de sécurisation des locaux de certains Services Centraux et Déconcentrés du Ministère des travaux publics.

## 2. Consistance des prestations

Dans le cadre de la lettre-commande, le prestataire devra :

assurer le gardiennage, gérer l'organisation de l'accès des personnes et des véhicules des usagers, ainsi que diligenter l'utilisation des parkings à l'intérieur des sites abritant les locaux du MINTP;

accueillir avec courtoisie et diligence les usagers du MINTP, les renseigner utilement et les orienter vers le lieu désiré, toute personne suspecte devant faire l'objet d'une surveillance particulière ;

vérifier le verrouillage des portes, des halls et des locaux ;  
vérifier la fermeture des robinets et chasse d'eau des (W.C) et veiller à l'extinction des lumières et des appareils électriques des services, des halls et des locaux;

procéder à une fouille des visiteurs et des femmes de ménage avec discrétion et professionnalisme et les surveiller;

remplacer immédiatement tout agent défaillant (absence imprévue, maladie, repos, congé, . . . etc.) ;

se conformer strictement aux règles et règlement intérieur de l'Administration ;

effectuer la relève des agents de sécurité du jour par ceux de nuit de façon simultanée afin d'éviter le vide d'Agents au

niveau des différents postes ;  
contrôler les entrées et sorties de tous matériels, fournitures, équipements et autres articles, et interdire les sorties de tout équipement, matériel ou mobilier des locaux surveillés sans autorisation écrite du chef de service concerné ;  
surveiller les bâtiments et leurs dépendances ainsi que les véhicules, mobiliers, matériels et matériaux se trouvant sur les parkings intérieurs ;  
contrôler et exiger un laissez-passer mentionnant les travaux à effectuer par tout prestataire de services ou fournisseur désirant pénétrer dans l'enceinte des bâtiments ;  
assurer des rondes régulières de contrôle pendant la nuit ;  
tenir à jour le registre qui mentionne l'activité de chaque poste, établir une fiche des anomalies constatées lors des rondes et la délivrer au Chef Service de la Maintenance. Dans ces fiches on devra indiquer:

- Les portes et fenêtres restées ouvertes,
- Les lumières non éteintes,
- Les lampes défectueuses.

Pour la réalisation de ces prestations, chaque soumissionnaire présentera dans son offre technique, la méthodologie envisagée ainsi que la liste des équipements dont il disposera pour l'exécution de ces tâches.

### **3. Coût prévisionnel**

36 000 000

### **4. Délai de livraison**

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Douze (12) Mois.

### **5. Allotissement**

Les prestations sont constituées d'un (01) lot unique comme suit :



Région	Département	Désignations les lieux à sécuriser	Montant prévisionnel TTC	Délai (Mois)	Type de prestation
Centre	Mfoundi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux du MINTP situés au quartier Bastos</li> <li>• Locaux du MINTP situés au quartier Messa</li> <li>• Locaux du MINTP situés dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment DGTI/DGET, bâtiment DR/DC, ancien bâtiment BAD/ bâtiment CDA nouveau bâtiment R+3 et bâtiment abritant certains cadres des différentes structures : DGTI, DGET, DRC)</li> <li>• Délégation Départementale des Travaux Publics du Mfoundi à Yaoundé</li> <li>• Résidence du MINTP.</li> </ul>			

## 6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et de services.

## 7. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation seront financées sur le budget de fonctionnement du MINTP, Exercice 2021, imputation \_\_\_\_\_.

## **8. Consultation du dossier**

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206

## **9. Acquisition du dossier**

La Demande de Cotation pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cinquante mille (50 000)Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le soumissionnaire désireux de participer à cette demande de cotation.

## **10. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le 01/12/2020 à 11 heures et devra porter la mention :

**« DEMANDE DE COTATION N°106/DC/MINTP/CIPM-SPIAG/2021 DU 02  
Novembre 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA SECURISATION DES  
LOCAUX DE CERTAINS SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU  
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.**

**Financement : Budget de fonctionnement du MINTP, Exercice**

2021.

Imputation : \_\_\_\_\_.

**A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre de la Demande de Cotation et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

**11. Cautionnement provisoire**

Les offres devront être accompagnées d'une caution d'un montant de : Sept cent vingt mille (720 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres établis selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

**12. Recevabilité des offres**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de

l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de lancement de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotations sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 01/12/2020 dès 12 heures dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux (CIPM-SPIAG) placé auprès du MINTP située dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

La Commission de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

### **14. Critères d'évaluation**

#### **1 Critères éliminatoires**

a) Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique.

b) Offre Technique incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Justificatif d'un superviseur ayant la qualification exigée dans la Demande de Cotation ;
- Capacité financière délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI de montant au moins égale à 15 000 000 de FCFA ;
- Justificatif de l'expérience du soumissionnaire ;
- Agreement d'exercer la profession de gardiennage délivré par l'autorité habilitée ;

c) Offre financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :

- la soumission timbrée et signée datée et cacheté;
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres signée et cacheté;
  - Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) signée et cacheté;
  - Le sous détail des prix unitaires signé et cacheté.
- d) Omission d'un prix quantifié ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

## **2. Critères essentiels**

### **Les offres techniques**

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- Logistique sur 3 critères
- Référence du soumissionnaire sur 1 critère ;
- Méthodologie sur 1 critère ;
- Critères de qualification des offres techniques : avoir obtenu au moins un total de 04 critères essentiels sur l'ensemble des 05.

## **15. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant une offre reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la lettre-commande de façon satisfaisante et dont l'offre sera évaluée la moins-disante.

Le candidat devra commencer sa mission à la date et au lieu spécifié dans le Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206.

YAOUNDE le 02 Novembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

[Télécharger le DAO](#)

---

# **HOPITAL GENERAL DE DOUALA: Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 001/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.**

## **1. Objet**

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance Appel d'Offres pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

## **2. Consistance des prestations**

Les prestations objet de la présente consultation portent sur les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

## **3. Coût prévisionnel**

Le montant prévisionnel de cette prestation est de soixante-dix-sept millions (77 000 000) F CFA TTC.

#### **4. Délai de livraison**

Le délai d'exécution de cette prestation s'étale sur douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

#### **5. Allotissement**

Les prestations objet de la présente consultation ne font l'objet d'aucun allotissement.

#### **6. Participation et origine**

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de gardiennage de droit camerounais agréées pour cette activité selon la réglementation en vigueur.

#### **7. Financement**

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2021.

#### **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

#### **9. Acquisition du dossier**

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) F CFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

#### **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service



des Marchés Publics), au plus tard le 01er décembre 2020 à 11 h 00 min et devra porter la mention

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence  
N° 001/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 pour les  
activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des  
accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de  
l'exercice 2021.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de un million cinq cent quarante mille (1 540 000) F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

### **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 01er décembre 2020 à 12 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de

l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.).

Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

## **14. Critères d'évaluation**

### **Critères éliminatoires**

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
- Absence de la caution de soumission.
- Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
- Absence d'un prix unitaire quantifié.
- Absence de preuve d'avoir déjà effectué des prestations similaires pendant au moins 02 années sur les 05 dernières (2016-2020) et pour un montant cumulé d'au moins 50 000 000 F CFA (photocopies de 02 contrats +
- PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants).
- Absence de preuve que le chef d'équipe ait au moins un BEPC ou équivalent (copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou de l'attestation de réussite).
- Absence de preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un Médecin de travail agréé qui suit le personnel utilisé.
- Absence de l'agrément pour l'exercice de l'activité de gardiennage signé par le Président de la République.
- Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

### **Critères essentiels**

*Présentation de l'offre* : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPA0, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.

*Transport et communication*: preuve de propriété d'un pick-up et de disposer d'une flotte téléphonique.

Visite de site et méthodologie.

*Chiffres d'affaires* : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des quatre dernières années (2017-2020) supérieur ou égal à 75 000 000 F CFA.

*Preuves d'acceptation des conditions du marché* : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Termes De Références (TDR) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique de son offre financière.

## **15. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

## **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 06 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

---

# **SODECOTON: avis d'appel d'offres international ouvert n°045BIS/20/A010/SDCC/CIPM DU 28/10/2020 pour la fourniture du materiel de lutte contre les incendies et accessoires a la sodecoton**

## **1. Objet**

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture du matériel de lutte contre les incendies et accessoires à la SODECOTON

## **2. Consistance des prestation**

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture du matériel de lutte contre les incendies et accessoires à la SODECOTON.

## **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 165 millions FCFA.

## **4. Délai de livraison**

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de 90 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

## **5. Allotissement**

Le présent appel d'offres est lancé en un lot unique.

## **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

## **7. Financement**

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2020.

## **8. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## **9. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 125 000 FCFA payable sur le compte n° 97568660001-28 ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de ' Compte Spécial CAS ARMP '. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre

une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

#### **10. Remise des offres**

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un(01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 01/12/2020 à 15heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°045BIS/20/AOIO/SDCC/CIPM  
DU 28/10/2020 POUR LA POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE LUTTE  
CONTRE LES INCENDIES ET ACCESSOIRES A LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

#### **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant égal à 3 300 000 FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

#### **12. Recevabilité des offres**

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de

soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 01/12/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

### **14. Critères d'évaluation**

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après ;

N°	Caractéristiques techniques de la fourniture
1	Demi-raccord Symétrique en 65/70, avec verrou, fileté mâle 2"1/2, pas de gaz, en aluminium
2	Demi-raccord Symétrique 65/70, avec verrou, à douille à gorges en aluminium
3	BOUCHON RACCORD DSP ALUMINIUM A VERROU DN 65, AVEC CHAINETTE
4	Emulseur pour la lutte contre les incendies FLUORO synthétique AFF Classe 1-C NORME EN 1568-3 EN BIDON DE 20LITRES
5	Clapet anti-retour, à bride, DN 65, PN16, à battant, pour eau, corps en fonte
6	Clapet de pied avec crépine, à bride, DN 80, PN 10, corps en fonte
7	LANCE INCENDIE (Fut+Robinet) de 45
8	LANCE INCENDIE (Fut+Robinet) de 70
9	LANCE A MOUSSE A BAS FOISSONNEMENT 5F225 DSP40/45
10	Tuyau incendie SOUPLESEC standard de 70; longueur 20 mètres; raccord DSP; sans entretien; résistant à l'abrasion
11	Tuyau incendie SOUPLESEC de 45; longueur 20 mètres; raccord DSP; sans entretien; résistant à l'abrasion
12	DEVIDOIR MOBILE INCENDIE: supportant 5 tuyaux DN70 de 40 mètres, avec kit de blocage en position de la bobine, Coffre de rangement en polyester avec serrure (600x400x230), avec support de division; équipé d'un timon, deux roues à bâton avec bandage caoutchouc de diamètre 800mm, un bouchon DSP DN 65 fixé au cadre,
13	Robinet Incendie Armé (RIA) tournant pivotant DN25, avec diffuseur DMFB HUGJET, avec pochette de joint, certifié EN 671-1
14	Diffuseur pour RIA DN25: entrée fileté femelle M24x2; DMF/B (fermé, jet droit et jet en nappe)



15	CONTROLEUR DE RONDE (Pack VIGICOM 3000S): 01 lecteur autonome RFI (AP-3000s) et piles CR123 intégrée, 20 point de contrôle TG-101 à coller ou visser, 01 base de transfert sans contact BS-1000, 01 house en cuir HC-3000, 01 logiciel de ronde fonctionnant sur les derniers systèmes WINDOW.
16	Batterie Lithium CR-123A
17	Extincteur à poudre Polyvalente ABC 9Kgs, Pression Auxiliaire, certifié CE 0045, NF-EN 3; Couleur rouge, Année de fabrication visible
18	Extincteur à poudre Polyvalente ABC 6Kgs, Pression Auxiliaire, certifié CE 0045, NF-EN 3; Couleur rouge, Année de fabrication visible
19	Extincteur à Eau pulvérisée avec Additif 9 litres, Pression Auxiliaire, certifié CE 0045, NF-EN 3; Couleur rouge, Année de fabrication visible
20	Extincteur à Eau pulvérisée avec Additif 6 litres, Pression Auxiliaire, certifié CE 0045, NF-EN 3; Couleur rouge, Année de fabrication visible
21	Extincteur à CO2 de 5kgs, certifié CE 0062, NF-EN 3, avec certificat d'épreuve; Couleur rouge, Année de fabrication visible
22	MANOMETRE DE 0-12BARS
23	MANOMETRE DE 0-25BARS
24	CAMERA INFRAROUGE A POINT MODEL: FLIR TG165 (IMAGERIE THERMIQUE, ENREGISTRER DES IMAGES; ÉQUIPE DE MOTEUR D'IMAGERIE INFRAROUGE, UNE RESOLUTION DE 80 X 60, UNE SENSIBILITE DE 150 MK ET UN TAUX DE RAFRAICHISSEMENT DE 9 HZ; RAPPORT DISTANCE/CIBLE DE 24:1;
25	PRODUIT HTH EN FUT DE 45 KGS (HYPOCLORURE .DE CALCIUM)

26	ROUE COMPLETE DE POUSSE-POUSSE
27	<p>CLE A GRIFFES REF. 134-24: CLE A GRIFFE 18 POUCES.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Longueur : 450 mm</li> <li>- Capacité de serrage : 0 – 76 mm,</li> <li>- Capacité de serrage : 2 1/2"</li> <li>- Forme de pince : A</li> <li>- Matériaux : Fonte</li> <li>- Plage de serrage (max.) : 76 mm</li> <li>- Position de la mâchoire : 90°</li> </ul>
28	JEU DE 8 CLES ALLEN REF.87H-JEB/89.JLB
29	<p>CLE A GRIFFES "FACOM" MODELE "GROS EFFORTS" REF.134.36: "GROS EFFORTS" 36 POUCES :- CLE SERRE-TUBE STILLSON 36" FACOM – LONGUEUR 900 MM. DIAMETRE 102 MM.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité de serrage : 4"</li> <li>- Position de la mâchoire : 90°</li> <li>- Matériaux : Fonte</li> <li>- Très robuste</li> <li>- Usinage fin des filets</li> </ul>
30	<p>DISTANCEMETRE BIDIRECTIONNELLE: Plage de mesure unidirectionnelle : 0,05 ... 60 m; Plage de mesure bidirectionnelle : 0,05 ... 120 m; Précision : ± 2 mm; Résolution : 0,001 m; Fonctions : Mesure individuelle / Mesure continue; Unités : Mètre, pied, pied et pouces; Laser Classe 2, 635 nm,</p>

6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;

7 Non-respect de deux (02) critères essentiels ;

8 De la non-conformité du modèle de soumission ;

9 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

**Critères éliminatoires :**

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ;

. Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

### **Critères essentiels**

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (matériel et accessoires d'incendie) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 82 500 000 FCFA comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2017, 2018 et 2019 au moins égal à 165 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % sera requis pour être retenu pour l'étape suivante.

## **Evaluations des offres financières**

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II.

### **15. Attribution**

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

### **16. Durée de validité des offres**

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

### **17. Renseignements complémentaires**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 28 Octobre 2020  
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL  
MOHAMADOU BAYERO

---

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT N° 10  
/AONO/CHC/HILTON/2020  
DU\_21/04/2020 RELATIF AUX  
TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE  
LA SÉCURITÉ A L'HOTEL HILTON  
YAOUNDE CHC PHASE-4  
Financement : Budget  
d'investissement HILTON  
YAOUNDE CHC exercice 2020,  
Imputation P2020/05**

[Télécharger le DAO](#)

**1. Objet**

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de mise à niveau de la sécurité au Hilton Yaoundé CHC phase 4.

**2. Consistance des prestation**

Il s'agit de :

Remise des dessins conformes à l'exécution et de manuels d'utilisation ;  
installation du système et de tous ses accessoires ;  
installation d'une liaison avec le système de sécurité central de l'hôtel;  
programmation, test et mise en service.

### **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cinquante-neuf millions six cents vingt-cinq mille (59 625 000) FCFA TTC.

### **4. Délai de livraison**

Le délai est de neuf (09) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

### **5. Allotissement**

Les travaux sont en un lot unique.

### **6. Participation et origine**

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte au niveau national à toutes entreprises spécialisées dans des travaux de Génie électronique.

### **7. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement HILTON Yaoundé CHC EXERCICE 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n° P2020/05.

### **8. Consultation du dossier**

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, [www.armp.cm](http://www.armp.cm) dès publication du présent avis et dans le quotidien « Cameroon Tribune ».

### **9. Acquisition du dossier**

Le dossier peut être obtenu au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, [reservationsyaoundé@hilton.com](mailto:reservationsyaoundé@hilton.com) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, payable au compte spécial « CAS ' ARMP 335988 » ouvert dans toutes les agences de la BICEC.

## **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC au plus tard le 12/05/2020 à 15H30 précises et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°\_10 /AONO/CHC/HILTON/2020 DU 21/04/2020

RELATIF AUX TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE LA SÉCURITÉ A L'HOTEL  
HILTON YAOUNDE CHC PHASE-4

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

## **11. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'un million (1 000 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## **12. Recevabilité des offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Le support de publication habilité est le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM) ;

NB : Aucune mention distinctive ne doit figurer sur l'offre. A cet effet les soumissionnaires sont priés de prendre toutes les dispositions y relatives.

### **13. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 12/05/2020 à 16 heures 30 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC au Hilton Yaoundé CHC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

### **14. Critères d'évaluation**

L'attention des Soumissionnaires est attirée sur le fait que la Commission Interne de Passation des Marchés examinera de près les diverses composantes des offres et notamment les points suivants :

#### **Critères éliminatoires**

L'attention des Soumissionnaires est attirée sur le fait que la Commission de Passation des Marchés examinera de près les diverses composantes des offres et notamment les points suivants :

#### **Critères éliminatoires**

##### **a) offre administrative :**

absence de la caution de soumission;

##### **b) offre technique :**

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Non-conformité aux spécifications techniques majeures (Origine des équipements, Unité de contrôle, Agent d'extinction, Détecteur chaleur, Le système de déclenchement)



non-respect de l'une des caractéristiques du matériel) ;  
Absence de l'autorisation du fabricant ;  
Absence de fiches techniques ou prospectus ;  
absence de références du Maître d'ouvrage ou de l'entreprise en charge des travaux réalisés mentionnés par le personnel dans son offre ;  
N'avoir pas satisfait au moins dix-sept (17) des vingt et un (21) critères essentiels ;

**c) offre financière :**

absence d'un prix unitaire quantifié ;  
surface financière insuffisante (50 000 000 FCFA TTC Minimum).

**Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques et financières sera faite sur la base des critères essentiels suivants :

- a) présentation de l'offre : 2 critères ;
- b) expérience [Références de l'entreprise dans le domaine du Génie électronique (1ere et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins quatre (04) références au cours des dix dernières années)] : 4 critères ;
- c) personnel [(copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement)] : 6 critères ;
- d) moyens matériels et logistiques[ (véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, disponibilité du matériel et des équipements essentiels) ]: 2 critères ;
- e) attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire : 2 critères ;
- f) méthodologie et organisation : 3 critères ;
- g) Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière : 1 critère ;
- h) Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière : 1 critère.

**15. Attribution**

Le Directeur Général Hilton Yaoundé CHC attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, en incluant le cas échéant les remises proposées, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

#### **16. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **17. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique et au service des Marchés du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : emile.akono@hilton.com, reine.ngogwem@hilton.com

Une visite du site des travaux est prévue le 28/04/2020 à 11h précises à la Direction Technique du Hilton Yaoundé CHC.

YAOUNDE le 21 Avril 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

[Télécharger le DAO](#)

---

# **AVIS DE CONSULTATION POUR LA**

# **DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CIPM/2019 DU 16 JANVIER 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI**

## **1. Objet**

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation lance un Avis de Consultation relatif à l'acquisition d'un service de gardiennage des locaux et du personnel des Services Centraux du MINRESI.

## **2. Consistance des prestation**

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans les Termes de Référence (TDR) annexés au dossier de consultation.

## **3. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la prestation est de vingt millions (20 000 000) francs CFA.

## **4. Délai de livraison**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre- vingt dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

## **5. Participation et origine**

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises Camerounaises, exerçant

dans le domaine de la sécurisation des bâtiments publics et autres, et légalement reconnues par les autorités compétentes.

## **6. Financement**

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINRESI, exercice 2018, sur la ligne d'imputation: 53 19 259 01 390000 6188. Le coût prévisionnel de la prestation est de vingt millions (20 000 000) francs CFA.

## **7. Consultation du dossier**

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) francs CFA.

## **8. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard le 14 Février 2019 à 14 heures et devra porter la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION  
N°002/DC/MINRESI/CIPM/2019 DU 16 JANVIER 2019 RELATIF A  
L'ACQUISITION D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR LES SERVICES  
CENTRAUX DU MINRESI »*

*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*

## **9. Recevabilité des offres**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA établie par un

organisme financier agréé par le Ministère des Finances.

La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

## **10. Ouverture des plis**

L'ouverture de plis se fera en une fois le 14 Février 2019 à 15 heures par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## **11. Critères d'évaluation**

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : vérification des offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

## **12. Attribution**

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

## **13. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du MINRESI, Service des Marchés (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 16 Janvier 2019

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

Tous les appels d'offres

---

# **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 04/A0N0/APN/CIPM/2018 du 13 août 2018 pour les prestations de gardiennage à l'Autorité Portuaire Nationale pour l'exercice budgétaire 2019.**

## 1. Objet

L'Autorité Portuaire Nationale (APN) lance, pour son compte les prestations de gardiennage de ses structures, pour l'exercice 2019.

## 2. Consistance des prestation

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert consistent en la fourniture du service de gardiennage des structures de l'APN, pour l'exercice 2019.

## 3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel est de 20.000.000 (vingt millions)

de FCFA Toutes Taxes Comprises

#### 4. Délai de livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des prestations est d'un (01) an, du 1er janvier au 31 décembre 2019.

#### 5. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres National Ouvert portent sur les prestations de gardiennage à l'Autorité Portuaire Nationale, en un (01) lot unique, décomposé comme suit :

- Poste n°1 : Locaux de l'APN ;
- Poste n°2 : Logement de fonction du Directeur Général de l'APN ;
- Poste n°3 : Logement du Président du Conseil d'Administration de l'APN.

Les caractéristiques desdites prestations sont définies dans le Dossier d'Appel d'Offres, pièce n°5 intitulée « Descriptif de la Prestation ».

#### 6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux Prestataires installés au Cameroun ayant une expertise avérée dans le gardiennage et remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

#### 7. Financement

Les prestations sont financées par l'Autorité Portuaire Nationale, budget de l'exercice 2019, code comptable n° 612 060, Sous-Programme n°3.

#### 8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Chef de la Cellule Juridique, Autorité Portuaire Nationale, Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai B.P.11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16 / 222.23.73.17, Fax. (237) 222.23.73.14.E-mail : apn@camnet.cm.

## 9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale (Secrétariat), Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai, B.P.11538 Yaoundé Tél. (237) 222.23.73.16 / 222.23.73.17, Fax. (237) 222.23.73.14, E-mail :apn@camnet.cm, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50.000 (cinquante mille) francs CFA, dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

## 10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais doivent être remises en six (06) exemplaires dont 01 (un) marqué original cinq (05) copies comme tels, suivant les indications de l'article 12 du RGA0 (pièce n°2) et du RPA0 (pièce n°3). Les offres ainsi confectionnées doivent parvenir à l'Autorité Portuaire Nationale, Direction Générale (Secrétariat), Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai, B.P 11538 Yaoundé Tél.(237)222.23.73.16/222.23.73.17, Fax.222.23.73.14, Email :apn@camnet.cm, au plus tard le 10 septembre 2018 à 13 heures, heure locale, sous pli/enveloppe fermé(e) portant la mention : « Appel d'Offres National Ouvert N° 04/AON0/APN/CIPM/2018 du 13 août 2018 pour les prestations de gardiennage à l'Autorité Portuaire Nationale, pour l'exercice 2019. A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

## 11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une des Compagnies d'Assurance agréées par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de 400.000 ( quatre cent mille) FCFA ; il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises du marché et valable pendant trente(30) jours au-delà de la limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des offres



Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet et Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de 03(trois) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de remise des offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

### 13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le même jour le 10 septembre 2018 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'APN, dans la salle de conférence de l'immeuble siège de l'Autorité Portuaire Nationale sise l'Immeuble CAA 1er étage, Boulevard du 20 mai à Yaoundé. L'ouverture des offres financières sera faite ultérieurement.

Le soumissionnaire peut assister à la séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de son choix désignée à cet effet.

### 14. Critères d'évaluation

La méthode de notation est par point.

#### 14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent appel d'offres sont les suivants :

Dossier administratif

- Non production de l'offre en six(06) exemplaires ;
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des

pièces administratives ;

- Absence de l'original de la caution de soumission ;
- Présence d'informations financières dans le dossier administratif et l'offre technique ;
- non production d'un agrément en cours de validité signé par l'autorité compétente.

Le non-respect d'un seul critère entraîne le rejet de l'offre.

Dossier technique

- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

#### 14.2. Critères essentiels

Les offres sont évaluées selon les critères suivants :

- Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre, intercalaires avec onglets) 05 points
- Conformité de la prestation aux spécifications Techniques du Dossier d'Appel d'Offres 30 points
- Mode opératoire pour la réalisation des prestations 50 points
- Références de la société et son personnel 15 points

TOTAL 100 points

#### 15. Attribution

Critère financier : Le marché est attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers.

Les critères d'évaluation sont détaillés en sous-critères dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0, pièce n°3).

#### 16. Durée de validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant quatre-vingt-dix(90) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 17. Renseignements complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après :

Chef de la Cellule Juridique, Autorité Portuaire Nationale  
Immeuble CAA, Boulevard du 20 mai  
BP 11 538 Yaoundé  
Téléphone fixe : 222 23 73 16 / 222 23 73 17  
Fax : 222 23 73 14 E-mail : [apn@camnet.cm](mailto:apn@camnet.cm)